

Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) du programme Accès entreprise Québec (AEQ)



**MRC
Haut-Richelieu**



Développement économique
Haut-Richelieu

MISE À JOUR DÉCEMBRE 2021

Table des matières

1.	MISE EN CONTEXTE.....	1
1.1	La mobilisation structurante.....	1
2.	LE DIAGNOSTIC.....	2
3.	LE PLAN D’INTERVENTION ET D’AFFECTATION DES RESSOURCES	3
3.1	Cadre d’intervention	3
3.2	Les objectifs et les axes d’intervention d’AEQ	3
3.3	Les enjeux.....	4
3.4	Enjeu 1 : L’accompagnement des entreprises industrielles - main-d’œuvre.....	5
3.5	Enjeu 2 : La relance après COVID	6
3.6	Enjeu 3 : Standardiser, uniformiser et simplifier les procédures d’accès aux services	8
4.	DESCRIPTION DES POSTES.....	10
4.1	Poste 1 : Conseiller.ère aux entreprises – main-d’œuvre	10
4.2	Poste 2 : Conseiller.ère à la relance économique (entreprises)	12
5.	BUDGET.....	14
6.	CONCLUSION	16
ANNEXE A	DIAGNOSTIC SYNTHÈSE	17
ANNEXE B	RÉSOLUTIONS.....	21
ANNEXE C	MEMBRES DU CA DE NEXDEV ET DU COMITÉ AVISEUR	23

1. MISE EN CONTEXTE

La MRC du Haut-Richelieu s'enorgueillit d'une structure économique des plus enviables. Outre une diversité commerciale qui s'étend à l'échelle du territoire, la MRC est reconnue pour ses attractions touristiques originales, comme l'Internationale de Montgolfière de Saint-Jean-sur-Richelieu et plusieurs sites importants innervés par la Rivière Richelieu et le lac Champlain. De plus, avec 94% de son territoire en zone agricole, la MRC héberge une panoplie de producteurs innovants dans les domaines de la culture maraîchère, dans celle des grains et dans la production animale.

Dans un contexte stratégique global et une vision à long terme, c'est au chapitre industriel que la MRC présente un portrait unique : berceau de l'industrie de la sécurité-défense au Québec, la MRC vient de déposer une demande de reconnaissance d'une zone d'innovation en « sécurité publique et civile », une notion étendue des nouvelles applications de la chaîne de valeur de la sécurité, dans un monde où les catastrophes naturelles, les bouleversements sociaux de toute nature et la cybersécurité, s'ajoutent aux nécessités d'offrir un meilleur environnement public et civil. Cette demande se veut donc dans la logique de la stratégie de développement économique de la MRC, alors que l'implantation de cette industrie vitale, en croissance phénoménale à l'échelle de la planète, n'est revendiquée nulle part ailleurs au Québec. Forte de ses 1 758 emplois industriels directs dans cette chaîne de valeur, la MRC constitue un terreau idéal pour la croissance de cette industrie en assurant ainsi une place enviable au Québec au sein de cette chaîne de valeur.

L'ensemble des ressources humaines dédiées au développement économique chez NexDev, en partenariat avec la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est donc fortement engagé vers cet objectif.

1.1 La mobilisation structurante

Il ne faut pas pour autant négliger les autres fonctions du développement économique, surtout en ces temps de pandémie. C'est pourquoi, au cours des derniers mois, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, la MRC du Haut-Richelieu, la Chambre de commerce et d'industrie et Tourisme Haut-Richelieu ont amorcé une consultation « bottom-up » auprès d'entreprises de tous les secteurs du milieu (commerces, industries, entreprises agricoles, touristiques, culturelles et sociales). Un comité (Comité d'appui à la relance économique – CARÉ) s'est assuré de recueillir les commentaires des participants et de les synthétiser dans une série de recommandations « actionnables ».

La principale conclusion est l'importance d'un suivi plus serré pour les entreprises auprès des instances publiques, tant au niveau municipal qu'au niveau des gouvernements du Québec et du Canada. Cette recommandation va donc dans le sens du programme Accès entreprise Québec.

2. LE DIAGNOSTIC

En annexe A, vous trouverez les réponses au tableau fourni par AEQ pour établir un diagnostic synthétisé des principales caractéristiques du milieu. Les principaux paramètres sont les suivants :

- ❖ La MRC a une mission, des valeurs et une vision bien développées, fruit d'une expertise de plus de 20 ans en développement économique;
- ❖ L'implication et la mobilisation des acteurs économiques (commerces, industries, tourisme, etc.) sont largement au-dessus de la moyenne;
- ❖ La répartition du travail en matière de développement économique est bien définie entre les intervenants, notamment entre NexDev, le bras économique de la MRC et le service de développement économique de la ville-centre;
- ❖ Bien que pourvu de ressources humaines stables et compétentes et bien que doté d'un plan de formation continue, NexDev souffre d'une pénurie de main-d'œuvre, notamment pour l'accompagnement des entreprises et en particulier pour la mise en œuvre des compétences numériques tant pour les commerces (achat chez nous, sites transactionnels) que pour l'industrie (4.0);
- ❖ Dernièrement, la région a amorcé et complété une vaste consultation « bottom up » sous l'égide d'un comité d'appui à la relance économique (CARÉ) qui a conduit à une série de recommandations d'actions concrètes sur trois ans pour accélérer et soutenir la relance post-COVID. Succès de mobilisation sans précédent auprès des gens d'affaires tous azimuts, plusieurs pistes d'actions sont dirigées vers une collaboration plus étroite entre les entreprises et les divers niveaux de gouvernements. La mise en œuvre de ces actions constitue un des défis les plus importants des prochaines années;
- ❖ La gestion des données économiques ouvertes, principalement dans le contexte d'une offensive soutenue des entreprises du milieu pour faire de la MRC le domicile québécois du créneau de la sécurité publique et civile, constitue aussi l'un des défis les plus importants du milieu. La création d'InnoSécur (<https://innosecur.ca/>), regroupement des entreprises locales actives au sein de ce créneau, met en évidence ce besoin. On entend par gestion des données économiques ouvertes:
 - La définition exacte et documentée des besoins des entreprises;
 - La priorisation et la qualification des sources disponibles;
 - La structure de la diffusion et des mises à jour.

3. LE PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES

3.1 Cadre d'intervention

L'esprit du plan se veut un complément des initiatives déjà couvertes par les intervenants des autorités de développement économique en place. De plus, les ressources humaines et techniques du PIAR devront être exclusivement dévolues à l'accompagnement des entreprises du territoire de la MRC. Toutes les actions seront donc nécessairement liées à une meilleure fluidité des relations entre elles et avec les autorités gouvernementales en rapport avec des applications concrètes des objectifs du programme.

3.2 Les objectifs et les axes d'intervention d'AEQ

AEQ propose des objectifs à atteindre et des axes d'intervention spécifiques que nous entendons faire nôtres dans nos enjeux et dans le déploiement des objectifs et des actions propres au milieu. Nous les reproduisons ici, pour y référer dans notre plan spécifique.

Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ
<p>1-Améliorer les services aux entreprises.</p> <p>2- Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.</p> <p>3-Donner accès à des services comparables sur le territoire.</p> <p>4.Assurer que les entreprises puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.</p>	<p>1-Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.</p> <p>2-Référer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).</p> <p>3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.</p> <p>4-Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.</p>

	<p>5-Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.</p> <p>6-Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.</p> <p>7-Dynamiser l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.</p>
--	---

3.3 Les enjeux

Nous avons déterminé trois enjeux majeurs :

- 1) *Assurer un accompagnement aux entreprises industrielles¹ dans l'implantation de politiques d'adéquation de la main-d'œuvre spécialisée sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu;*
- 2) *Assurer un accompagnement aux entreprises et aux regroupements d'entreprises pour la relance de l'après-COVID en uniformisant le niveau de services qui leur est offert sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, particulièrement en instrumentalisant les recommandations du comité d'appui à la relance économique (CARÉ);*
- 3) *Standardiser, informatiser, uniformiser et simplifier les procédures d'accès aux services gouvernementaux pour les projets d'affaires des entreprises, des regroupements d'entreprises, des entrepreneurs, des promoteurs et des idéateurs sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu.*

Ces enjeux ont été avalisés par le comité avisé (voir annexe B pour les résolutions afférentes de NexDev) en date du 27 janvier 2022.

¹ Le terme « industrielles » inclut donc les entreprises manufacturières, les entreprises de distribution et les entreprises de service industriel (B2B), donc toutes les entreprises le long de la chaîne de valeur.

3.4 Enjeu 1 : L'accompagnement des entreprises industrielles - main-d'œuvre

Cet enjeu occupera **une des deux ressources à temps complet**. Elle se penchera principalement sur l'accès aux impératifs d'adéquation de la main-d'œuvre (surtout la main-d'œuvre spécialisée) au sein des entreprises industrielles du territoire. Celles-ci représentent 234 entreprises et 8 903 emplois directs². Donc pour cet enjeu, le tableau suivant représente le déploiement du plan pour les 5 prochaines années :

PIAR - Enjeu #1						
Assurer un accompagnement aux entreprises industrielles dans leur besoin d'adéquation de la main-d'œuvre spécialisée						
Objectifs liés à l'enjeu	Actions	Échéance	Indicateurs de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ
Soutenir les entreprises dans leur plan de qualification et d'attraction de la main-d'œuvre spécialisée	1- Paramétrer les technologies numériques pour faire l'adéquation avec les besoins en main-d'œuvre	janv-22	Cadre de référence à déposer	Une liste des intervenants gouvernementaux pertinents devra aussi accompagner ce protocole	1,4	2,3,4,5,6
	2- Produire un document synthétisé de l'état de situation des interventions techniques en main-d'œuvre	mars-22	Présentation du document synthétisé (1-2 pages)		2,3,4	3
	3- Produire un proforma de financement de l'implantation des initiatives d'adéquation de la main-d'œuvre	mars-22	Présentation du proforma		2,3,4	3,6
	4- Rencontrer toutes les entreprises industrielles du territoire pour faire un diagnostic (document synthétisé + proforma)	4 entreprises par mois donc 48 par an (jusqu'en mars 2025)	Rapport trimestriel de visites et relevé des entreprises intéressées		1,3	1,3
	5- Rédiger, classer et prioriser les documents (pour chacune des entreprises intéressées)	1 mois suivant la déclaration d'intérêt	Rapport personnalisé pour chaque entreprise		1,2	1,3,4,6,7
	6- Mettre en contact les intervenants gouvernementaux idoines et former un comité d'action (spécialistes des agences gouvernementales pertinentes+ la ressource locale) pour l'aide à l'implantation dans chaque entreprise intéressée des plans suggérés			1,2	2,4,5,7	
	7- Assure la mise à jour périodique des objectifs du PIAR avec cet enjeu	Échéance annuelle	Rapport		2	2,7

² Rapport annuel de NexDev 2019

3.5 Enjeu 2 : La relance après COVID

Les piliers de la relance d'après COVID reposent sur une reprise rapide des activités. Or, les secteurs de l'économie qui ont le plus souffert de la pandémie sont parmi les activités commerciales, touristiques et culturelles au sein desquelles existent d'ailleurs plusieurs entreprises d'économie sociale. Or, parmi ces entreprises commerciales, touristiques ou culturelles, les effets de la pandémie ne sont pas égaux. Ce qui est certain, c'est que l'économie d'après COVID ne sera pas celle que nous connaissions avant ou même celle qui se dessine alors que nous n'en sommes pas encore sortis.

Par ricochet, le secteur immobilier changera de visage. Certains quartiers de la ville-centre, certains noyaux villageois souffriront de ce nouveau déploiement commercial, touristique ou culturel. D'autres opportunités en matière d'économie sociale verront le jour. C'est ce que notre consultation, commencée à l'été 2020 et terminée au printemps 2021 nous a appris. Plusieurs des conclusions de l'analyse du comité d'appui à la relance économique (CARÉ) sont d'ailleurs tournées vers une meilleure fluidité des relations entre partenaires privés et publics.

C'est donc dans ce contexte que nous prévoyons consacrer **50% du temps d'une ressource** vers l'accompagnement direct aux entreprises, principalement aux entreprises commerciales des secteurs les plus touchés par la pandémie. Cet accompagnement viendra épauler les efforts de NexDev et de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans un ajustement des procédures et des structures de la planification urbaine d'une part et de la planification de l'aide financière des programmes existants d'autre part.

Le tableau suivant présente le déploiement du pan pour les 5 prochaines années :

PIAR - Enjeu #2						
Assurer un accompagnement aux entreprises et aux regroupements d'entreprises pour la relance de l'après-COVID en uniformisant le niveau de services qui leur est offert sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, particulièrement en instrumentalisant les recommandations du comité d'appui à la relance économique (CARÉ)						
Objectifs liés à l'enjeu	Actions	Échéance	Indicateurs de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ
Favoriser l'implantation des actions transversales décidées par le CARÉ et ainsi assurer l'atteinte des objectifs de l'Initiative du CARÉ	1- Coordonner l'accompagnement des entreprises industrielles désirant se prévaloir de la zone d'innovation de sécurité publique et civile autour de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu. - Production du matériel idoine	Matériel: octobre 2021 Accompagnement 1 entreprise par mois jusqu'en mars 2025	Rapports de visite trimestriels	Doit se faire en corrélation avec les objectifs de l'enjeu 1, mais seules une quarantaine d'entreprises industrielles sont directement concernées	1,3,4	1,5,6,7
	2- Coordonner l'accompagnement des entreprises commerciales, touristiques et culturelles dans leurs efforts de participation au site transactionnel et au principe de l'achat local	Matériel: octobre 2021 Accompagnement coordonné par la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'en mars 2025	Rapports trimestriels des adhésions au site et de la sensibilisation	Voyez le site http://soyezlocal.ca/des-tinations-commerciales/	1,3,4	1,3,4,6,7
	3- Mobiliser et informer les entreprises en agrotourisme et transformateurs agroalimentaires sur un développement d'initiatives concertées du territoire agricole	2 rencontres par mois jusqu'en mars 2025	Rapport pour les rencontres significatives	De concert avec Tourisme Haut-Richelieu et avec les entreprises de production et de transformation agroalimentaire	2,3,4	1,2,3,4,7
	4- Informer et accompagner les entreprises commerciales, touristiques et culturelles dans leurs relations avec les gouvernements québécois et canadien.	Création d'une banque d'information: septembre 2022 Matériel: Janvier 2022	Veille continue et feuille courriel mensuelle		2,3,4	1,2,4,5
Assurer le rapport régulier des activités du CARÉ	1- Informer la population de la mise en place des actions du CARÉ	Rapport trimestriel	Parutions et entretiens avec les médias locaux		2	4,7
	2- Assurer une mise à jour périodique des objectifs du PIAR avec cet enjeu	Échéance annuelle	Rapport		2	2,7

3.6 Enjeu 3 : Standardiser, uniformiser et simplifier les procédures d'accès aux services

C'est un enjeu qui représente un des objectifs fondamentaux du programme AEQ. Une ressource est déjà prévue (enjeu #2) pour accompagner les entreprises dans le cadre du CARÉ qui occupe 50% de son temps. L'autre **50% du temps de cette ressource** sera consacrée à la coordination de la standardisation, de l'uniformisation et de la simplification des procédures d'accès aux services.

Nous avons choisi le conseiller à l'implantation du CARÉ pour cette tâche, dans la mesure où nous la comprenons en complémentarité de l'accompagnement de l'ensemble des entreprises de tous types et surtout en périphérie des actions de l'ensemble des intervenants œuvrant chez NexDev en accompagnement d'entreprises. Cette approche n'a jamais été systématisée auprès des entreprises de la MRC, bien que cet aspect reste toujours en filigrane dans le travail d'accompagnement des entreprises, qu'elles soient industrielles, commerciales, touristiques ou culturelles. Il est donc crucial que cette systématisation vienne discipliner les interventions de tous, mettant en évidence une coordination source d'efficacité, de rapidité et de souplesse des accompagnements.

La ressource permettra donc d'être plus efficace dans l'approche auprès des entreprises en :

- ❖ Cataloguant et priorisant les aides techniques et financières selon les objectifs des entreprises du milieu;
- ❖ Formant et informant les employés de NexDev sur l'ensemble des ressources techniques et financières disponibles tant dans les ministères que dans les organismes paragonnementaux;
- ❖ Informant et accompagnant les entreprises dans leurs relations directes lorsque les besoins d'assistance technique ou financière sont identifiés et évalués.

Le tableau suivant présente le déploiement du pan pour les 5 prochaines années :

PIAR - Enjeu #3						
Standardiser, informatiser, uniformiser et simplifier les procédures d'accès aux services gouvernementaux pour les projets d'affaires des entreprises, des regroupements d'entreprises, des entrepreneurs, des promoteurs et des idéateurs sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu.						
Objectifs liés à l'enjeu	Actions	Échéance	Indicateurs de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ
Cataloguer et prioriser les aides techniques et financières selon les objectifs des entreprises du milieu;	1- Préparer un "one-pager" (avec lien dynamique vers les sites appropriés) des principaux programmes des ministères et organismes à vocation économique, scientifique ou technique (main-d'œuvre surtout) des gouvernements canadien et québécois	Matériel: décembre 2021 Diffusion janvier 2022 (portion dédiée à même le site web de NexDev)	Rapport		1,3	2,3,4,6,7
	2- Organisation de tables rondes (industrie, tourisme, commerce, économie sociale) pour prioriser les programmes afférents aux problématiques	Une table ronde par trimestre (5-10 participants) entre janvier 2022 et janvier 2023	Inscriptions et rapports des tables		1,2,4	1,3,6,7
Former et informer les employés de NexDev et de la MRC sur l'ensemble des ressources techniques et financières disponibles tant dans ministères que dans les organismes paragouvernementaux;	1- Organiser des séances d'information sur les problématiques soulevées par plusieurs entreprises	Matériel: janvier 2022 1 session de base (février et mars 2022) Rappels aux six mois	Inscriptions	Les séances pourront évidemment être ouverts à d'autres cibles au besoin (permanents de la Chambre de commerce et d'industrie, par exemple)	1,3	3,4,5,6,7
	2- Utiliser les plateformes de formation du programme AEQ déployées par l'APDEQ ou par d'autres instances, le cas échéant)	Selon les échéances des formations proposées par les plateformes	Inscriptions		1,2,3	2,3,5
	3- Assurer une mise à jour périodique des objectifs du PIAR avec cet enjeu	Échéance annuelle	Rapport		2	2,7
Informer et accompagner les entreprises dans leurs relations directes lorsque les besoins d'assistance technique ou financière sont identifiés et évalués.	1- Rencontrer les entreprises par groupe homogène d'intérêt	1 rencontre par trimestre jusqu'en mars 2025	Rapport personnalisé pour chaque groupe d'entreprises	Ces rencontres se feront en parallèle avec les autres objectifs des enjeux 1 et 2	1,3,4	1,5,7
	2- Susciter des projets collaboratifs avec des partenaires externes (ministères, organismes, groupes d'entreprises) comme l'exportation, le recrutement ou la R et D)	1 projet par semestre jusqu'en mars 2025	Rapport personnalisé pour chaque initiative	Ces rencontres se feront en parallèle avec les autres objectifs des enjeux 1 et 2	1,2,4	1,2,3,4,5,7

4. DESCRIPTION DES POSTES

Pour remplir ces deux tâches et surtout pour que ces tâches soient complémentaires à ce qui se fait actuellement, les deux postes ont été définis selon un cadre très strict :

4.1 Poste 1 : Conseiller.ère aux entreprises – main-d’œuvre

En tant que Conseiller (ère) aux entreprises – Main d’œuvre, la personne retenue devra mettre en place des mesures afin de soutenir et d’outiller les entreprises en leur donnant un accès plus important aux travailleurs étrangers, en travaillant à la formation et à la rétention de la main-d’œuvre, en les outillant afin d’améliorer leur image de marque et en les accompagnant dans leurs démarches d’automatisation et de robotisation.

DESCRIPTION DU POSTE

Principaux défis

- Brosser un portrait de la situation de la main d’œuvre dans le Haut-Richelieu;
- Identifier les grands enjeux de la main d’œuvre dans le Haut-Richelieu afin de soutenir les entrepreneurs;
- Participer aux tables de travail sur l’immigration et la main d’œuvre;
- Travailler à l’accélération de l’accueil des travailleurs étrangers en partenariat avec les intervenants du milieu;
- Informer les entrepreneurs et les guider sur les missions de recrutement à l’étranger pour les secteurs d’emplois en demande;
- Accompagner les entreprises afin de mieux les outiller dans leurs recherches d’emploi et dans l’amélioration de leur image de marque;
- Exercer une veille stratégique sur les programmes d’aide et les formations en lien avec la main d’œuvre;
- Soutenir les entreprises en matière d’automatisation et de robotisation;
- Toutes autres tâches connexes.

COMPÉTENCES, PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) en ressources humaines ou toute autre formation similaire et /ou expérience pertinente dans un domaine connexe;
- Connaissance du milieu du développement économique et de la région du Haut-Richelieu;
- Excellent sens de l’analyse et de synthèse;

- Faire preuve d'autonomie, dynamisme et avoir le sens de l'initiative;
- Posséder un permis de conduire valide pour déplacements sur le territoire;
- Maîtrise du français et de l'anglais écrits;
- Excellente connaissance des logiciels de la suite Office.

AUTRES INFORMATIONS

- Poste permanent, temps plein (35 heures/semaine);
- Conditions salariales : Rémunération établie selon l'échelle salariale en vigueur
- Une gamme d'avantages sociaux et des conditions de travail stimulantes vous attendent!
- Politique de télétravail en vigueur et horaires flexibles;
- Durée du contrat : Ce poste est offert sur une base contractuelle et d'une durée de quatre ans/AEQ.

PROCESSUS D'EMBAUCHE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse : brosseaus@nexdev.ca avant le 12 novembre 2021 à 16 heures avec la mention « Conseiller (ère) aux entreprises – Main d'œuvre »
Seuls les candidats et candidates retenus seront contactés.

4.2 Poste 2 : Conseiller.ère à la relance économique (entreprises)

Sous l'autorité de la direction générale et travaillant en étroite collaboration avec l'équipe en place, la personne retenue aura comme mandat d'accompagner les entreprises afin de participer à la relance de l'économie post COVID 19 de la région ainsi qu'à la mise en œuvre du Plan d'action du Comité d'aide à la relance économique (CARÉ).

DESCRIPTION DU POSTE

Principaux défis

- Appuyer, stimuler et accompagner les entreprises de différents secteurs économiques dans l'élaboration de leurs projets de relance économique;
- Informer les entreprises des services et des différents programmes d'aide offerts par les différents paliers de gouvernements;
- Participer activement à la réalisation du plan d'action pour la relance économique;
- Animer et accompagner le Comité d'aide à la relance économique;
- Accompagner, informer et conseiller les entrepreneurs soutenus financièrement dans le cadre des programmes COVID-19;
- Faciliter le déploiement des projets des entreprises dans le cadre de la relance post-COVID-19;
- Accomplir toutes autres tâches nécessaires au bon fonctionnement de ce poste.

COMPÉTENCES, PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme collégial ou Diplôme universitaire de premier cycle en administration des affaires;
- Détenir plus de 5 ans dans un poste similaire;
- Expérience entrepreneuriale et connaissance du territoire du Haut-Richelieu seront considérées comme un atout;
- Posséder un permis de conduire valide pour déplacements sur le territoire;
- Maîtrise du français et de l'anglais écrit;
- Excellente connaissance des logiciels de la suite Office.

AUTRES INFORMATIONS

- Poste permanent, temps plein (35 heures/semaine);
-
- Une gamme d'avantages sociaux et des conditions de travail stimulantes vous attendent!
- Politique de télétravail en vigueur et horaires flexibles
- Durée du contrat : Ce poste est offert sur une base contractuelle et d'une durée de quatre ans.

PROCESSUS D'EMBAUCHE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse : letourneauj@nexdev.ca à 16 heures avec la mention « Conseiller (ère) à la relance économique »

Seuls les candidat (e) s retenus seront contacté (e) s.

5. BUDGET

Outre les salaires, il est difficile de prévoir exactement le budget de fonctionnement de l'initiative. Au meilleur de notre connaissance et en tenant compte des objectifs décrits dans la section 4, nous venons à la conclusion que les frais afférents nécessaires à l'atteinte de ces objectifs dépassent largement le 5% prévu à l'entente. Le tableau suivant montre l'évolution prévue des dépenses annuelles :

BUDGET PIAR	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	TOTAL	Notes
	Mai à Mars	Avril à Mars	Avril à Mars	Avril à Mars		
Frais directs						
Conseiller.ère Main-d'œuvre	75 000,00 \$	76 875,00 \$	78 796,88 \$	80 766,80 \$	311 438,67 \$	Augmentation annuelle de 2,5% selon la politique de NexDev
Conseiller.ère CARÉ	65 000,00 \$	66 625,00 \$	68 290,63 \$	69 997,89 \$	269 913,52 \$	
Avantages sociaux	16 800,00 \$	17 220,00 \$	17 650,50 \$	18 091,76 \$	69 762,26 \$	12,00%
Formation	3 136,00 \$	3 214,40 \$	3 294,76 \$	3 377,13 \$	13 022,29 \$	2,0% de la masse salariale
Sous-total - frais directs	156 800,00 \$	160 720,00 \$	164 738,00 \$	168 856,45 \$	651 114,45 \$	
Frais afférents						
Frais de recrutement	30 000,00 \$				30 000,00 \$	
Hébergement (bureaux)	4 800,00 \$	7 200,00 \$	7 200,00 \$	7 200,00 \$	26 400,00 \$	300\$/mois/bureau
Matériel informatique	4 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	4 000,00 \$	2 lap tops et logiciels afférents
Frais de déplacement	4 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	22 000,00 \$	1 000 km /mois @ 0,50\$
Autres frais afférents	4 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	22 000,00 \$	500\$/mois
Secrétariat Bureautique	3 333,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	18 333,00 \$	5 000\$/an
Diffusion et promotion	15 000,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	60 000,00 \$	
Sous-total - frais afférents	65 133,00 \$	39 200,00 \$	39 200,00 \$	39 200,00 \$	182 733,00 \$	
% des frais afférents	41,54%	24,39%	23,80%	23,21%	28,06%	Frais afférents prévus
Frais afférents éligibles (5%)	7 840,00 \$	8 036,00 \$	8 236,90 \$	8 442,82 \$	32 555,72 \$	Frais afférents selon l'entente
TOTAL - avec frais afférents	221 933,00 \$	199 920,00 \$	203 938,00 \$	208 056,45 \$	833 847,45 \$	Total prévu
TOTAL - avec frais afférents éligibles	164 640,00 \$	168 756,00 \$	172 974,90 \$	177 299,27 \$	683 670,17 \$	Total selon l'entente
Paiements PIAR	300 000,00 \$	200 000,00 \$	200 000,00 \$	200 000,00 \$	900 000,00 \$	

Si certains des frais administratifs peuvent être absorbés et soutenus à même les frais fixes de NexDev, d'autres sont nécessairement des dépenses supplémentaires dont l'absence peut signifier que certains objectifs ne soient que partiellement atteints.

Il est, en effet, impératif d'allouer une somme notable à trois postes de soutien : **les frais de déplacement** puisque la nature du travail exige que les conseiller.ères visitent les entreprises sur l'ensemble du territoire, **les autres frais afférents** tels les frais de téléphonie cellulaire, les frais de représentation, congrès ou événements ou les frais d'hébergement, le cas échéant et surtout **les frais de diffusion et de promotion**.

Quand on constate que les objectifs demandent une mobilisation des entreprises, il est logique de prévoir une politique de soutien en communication et en diffusion qui permettra à celles-ci d'être informées rapidement et efficacement par tous les moyens possible.

La région a la chance d'avoir des médias régionaux lus, écoutés et respectés (radio et journal) en plus des médias sociaux. Ces médias se sont avérés des partenaires précieux pour la diffusion des initiatives régionales. Ils ont souvent démontré leur apport substantiel aux succès des initiatives économiques.

6. CONCLUSION

Nous voyons le Plan d'Intervention et d'Affectation des Ressources (PIAR) comme une excellente opportunité d'engager la région dans une nouvelle voie en matière de relation avec la communauté d'affaires. L'adjonction de ressources humaines dédiées à des objectifs cadrés et spécifiques permettra une meilleure interface avec les services gouvernementaux, mais également une meilleure compréhension des enjeux de la planification économique territoriale par les entreprises.

Annexe A DIAGNOSTIC SYNTHÈSE

NOTE : Les notes en vert ont servi à proposer les tableaux que vous retrouverez dans la section 4.

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à...			Commentaires / explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente dans la MRC	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation ou une situation en cours dans la MRC	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de la MRC		
La mission, la vision et les valeurs de la MRC ont été élaborées il y a moins de 2 ans.			✓		Non, cette pratique est bien en selle
Le conseil d'administration de la MRC est composé de plusieurs membres provenant du milieu des affaires.			✓		Non, le conseil d'administration de NexDev (ou du Conseil économique qui l'a précédé) fonctionne depuis plusieurs années et est composé de gens du milieu des affaires
Les compétences des personnes responsables d'accompagner les entreprises dans la MRC sont adéquates.		✓		Le volume de travail est tel que les employés actuels ne peuvent remplir deux des fonctions les plus importantes de suivi de la main-d'oeuvre et mise en œuvre du plan CARÉ.	Oui

Les ressources humaines de la MRC dédiées au développement économique comprennent leurs rôles et responsabilités, qui sont clairement identifiés.		✓		Redéfinition récente du rôle de NexDev à partir de la modernisation de structures du Conseil économique et de la redéfinition du rôle des professionnels	Oui, car la réflexion sur le partage des compétences en matière de développement économique entre la ville-centre et NexDev (bras économique de la MRC) n'est pas terminée
La MRC a un plan et un budget de formation pour ses ressources dédiées au développement économique.			✓	Via NexDev	Non, car ce budget est bien présent, la formation fonctionne.
L'offre de services aux entreprises de la MRC a été élaborée en collaboration avec les différents acteurs qui offrent du soutien ou du financement aux entreprises sur le territoire et dans la région.		✓		Participation du service municipal (SJSR) et de la Chambre de commerce et de l'industrie	Non, car l'initiative <i>bottom-up</i> du comité d'appui à la relance économique (CARÉ) qui a livré ses recommandations au début de l'année 2021 demande maintenant que le suivi soit assuré pour au moins les trois prochaines années
La prise de décision de la MRC du territoire est basée sur une bonne évaluation des besoins du milieu des affaires et est représentative des différentes réalités.			✓	Depuis toujours; une des pratiques les plus anciennes du Conseil économique	Non, car ce travail se fait d'une façon périodique
La MRC effectue une veille des besoins en matière de développement économique sur son territoire.			✓		Non
L'offre de services aux entreprises de la MRC est bien définie.		✓		La vision globale de développement industriel (notamment) demande à être uniformisée entre les structures politiques locales, les spécialistes de NexDev et les intervenants privés	Oui, un meilleur accompagnement des entreprises pourrait mener à une meilleure compréhension des besoins; entre autres, les relations avec les autorités gouvernementales et les ministères (dont Investissement Québec) génèrent toujours des irritants
La MRC offre des services en lien avec les enjeux et besoins du territoire.			✓		Non, bien couvert

L'offre de service de la MRC est complémentaire aux services offerts sur le territoire.			✓		Non, bien couvert
La MRC a un plan pour savoir à quel organisme référer une entreprise pour certains de ses besoins et quand le faire.			✓		Non, bien couvert
La MRC pourrait offrir des services qu'aucun partenaire du territoire n'offre en matière d'accompagnement d'entreprises. (Segment non couvert par l'ensemble des partenaires).			✓	Via NexDev	Oui, il faut bien déterminer la frontière de ces nouveaux services
Les entreprises du territoire reçoivent par la MRC le même niveau de service, peu importe leur situation géographique.			✓		Non, déjà dans la façon de procéder
La MRC détient des informations stratégiques qui lui permettent de mieux cerner les investissements à prioriser pour dynamiser l'économie de sa région.	✓			Le service de données stratégiques et de veille est à monter	Oui, il faut adapter ce service au flot d'information qui émerge des données qui proviennent des associations sectorielles – dont principalement InnoSécur en ce qui a trait à notre territoire
La MRC évalue la satisfaction des entreprises de son territoire à l'égard de ses décisions (et/ou de ses activités) en matière de développement économique.		✓		Dans le rapport annuel de NexDev, on demande les besoins sur l'ensemble des activités économiques	Oui,
La promotion de l'offre de services de la MRC est faite adéquatement sur tout le territoire afin d'atteindre l'ensemble des entreprises et entrepreneurs/promoteurs.			✓		Non, bien couvert
La MRC rend des comptes publiquement sur la performance de son service de développement économique.			✓	Rapports annuels, centre de documentation et communiqués de presse https://nexdev.ca/outils-et-documentation/	Non, bien couvert

La MRC offre des services d'accompagnement qui entrent en compétition avec des organismes du territoire.	✓				Oui, cette pratique fait l'objet d'une attention constante pour éviter les doublons, même si SJSR a un service de développement économique, il y a nette séparation des champs d'expertise avec la MRC et une bonne collaboration.
La MRC évalue annuellement les retombées de ses actions en matière de développement économique sur le territoire.		✓		À peaufiner	Oui, au chapitre de la circulation de l'information et de l'assistance directe
La MRC établit des partenariats et travaille en collégialité avec les organismes de développement économique de son territoire.			✓		Oui

Annexe B RÉSOLUTIONS



Le 29 avril 2021

EXTRAIT DES MINUTES DU PROCÈS-VERBAL DE LA 181^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
QUI S'EST TENUE LE JEUDI 29 AVRIL 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE DE 11:30 À 13:00

SUJET : Programme Accès entreprise Québec – Comité aviseur

CONSIDÉRANT que le programme Accès Entreprise Québec recommande de s'adjoindre un comité aviseur d'un minimum de cinq (5) personnes, composé d'acteurs économiques représentatifs du territoire de la MRC pour orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises de son territoire;

CONSIDÉRANT que dans le cas où la MRC a confié tout ou partie de la mise en œuvre de la présente de la convention à un organisme à but non lucratif, le conseil d'administration de cet organisme peut agir en tant que comité aviseur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la MRC est composé d'un représentant de la MRC du Haut-Richelieu, de représentants de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et de plusieurs membres provenant du milieu des affaires;

Il est proposé par Mme Claire Charbonneau et appuyée par M. Réal Ryan que le conseil d'administration de NexDev | Développement économique Haut-Richelieu agisse à titre de comité aviseur du programme Accès entreprise Québec.

Résolution no. CA21-04-29-647

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrick Alarie'.

Patrick Alarie
Président

NexDev | Développement économique Haut-Richelieu

Résolution 27 janvier 2022

Annexe C MEMBRES DU CA DE NEXDEV ET DU COMITÉ AVISEUR

Conseil d'administration :

- PATRICK ALARIE, PRÉSIDENT, BATTERIES NATECH,
- VÉRONIQUE TOUGAS, VICE-PRÉSIDENTE, GROUPE CAMBLI,
- CLAIRE CHARBONNEAU, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, LES CRÉATIONS ÉLITE
- RÉAL RYAN, ADMINISTRATEUR, PRÉFET DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU
- PASCALE BAILLARGEON, ADMINISTRATEURE, P. BAILLARGEON LTÉE
- MARCO SAVARD, ADMINISTRATEUR, VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
- MIRO YAGHI, ADMINISTRATEUR, TERMACO LTÉE
- PATRICK SELMAY, ADMINISTRATEUR, MEUBLES MOBICAN
- MATHIEU JEANNEAU, ADMINISTRATEUR, EMBALLAGE ST-JEAN LTÉE

Observateurs:

- SYLVIE BROUSSEAU, DG, NEXDEV | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- JOANE SAULNIER, DG, MRC DU HAUT-RICHELIEU
- DANIEL DUBOIS, DG, VILLE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Invitée :

- ANDRÉE BOUCHARD, MAIRE, VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Comité avisur AEQ:

- DÉPUTÉ LOUIS LEMIEUX OU SON REPRÉSENTANT
- DÉPUTÉE CLAIRE SAMSON OU SON REPRÉSENTANT
- DÉPUTÉE CLAIRE ISABELLE OU SON REPRÉSENTANT